

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Avenant n°4 - Affaire n°21S0044 Réhabilitation et extension de la scène nationale de la Rose des Vents - Lot 6 Cloisons/plâtrerie/plafonds

N° : VA_DEC2024_677
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu les articles L2194-1 ; R2194-2 et R2194-3 du Code de la commande publique,

décidons

De conclure avec la société PR3BI, située à LA MADELEINE (59110), titulaire du lot 6 Cloisons/plâtrerie/plafonds du marché Réhabilitation et extension de la scène nationale de la Rose des vents, un avenant n°4 afin de prendre en compte l'ajout de prestations devenues nécessaires et la prolongation du délai d'exécution des travaux.

<u>Montant du marché :</u>	590 660,41 € HT
<u>Avenant n°1 :</u>	Avenant sans incidence financière
<u>Avenant n°2 :</u>	Prolongation du délai d'exécution des travaux
<u>Avenant n°3 :</u>	707,13 € HT représentant une hausse de 0,12 %
<u>Avenant n°4 :</u>	20 526.57 € HT représentant une hausse de 3,48 %

Nouveau montant du marché : 611 894,11 € HT

Imputation budgétaire: C/OP 201901 - 2313 024 2200 SFROSE

Politique publique (domaine-action-activité) : 13.1.1 Soutien aux institutions culturelles (Rose des vents, Musée d'Art Moderne)

Fait à Villeneuve d'Ascq
le jeudi 14 novembre 2024

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20240101-206755-AU-1-1
Date AR Préfecture : mercredi 20 novembre 2024